



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 296 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le service du train a cessé abruptement ses activités sans offrir d'alternatives similaires rapides;

CONSIDÉRANT QUE de gigantesques montagnes de terre et de roches sont entreposées à proximité des résidences depuis mars 2021 sans considération ni avis envoyés aux citoyens;

CONSIDÉRANT QUE les travaux génèrent de la poussière en suspension dans l'air à proximité des résidences et des parcs, pouvant causer de graves problèmes de santé comme des lésions pulmonaires et respiratoires;

CONSIDÉRANT QUE les travaux génèrent de la pollution sonore et des odeurs 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, causant des troubles de sommeil, du stress, des pertes auditives et des maladies cardiovasculaires;

CONSIDÉRANT QUE les travaux causent des enjeux de sécurité majeurs, par exemple la circulation de véhicule lourds, la mobilité active dangereuse, l'accès difficile aux parcs et la fermeture d'accès au quartier;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ferment l'accès aux chemins piétonniers et empêchent un accès sécuritaire aux écoles, garderies, et services;

CONSIDÉRANT QUE les travaux causent des bris de services sans avis préalable tels l'accès à l'eau potable, au câble, à Internet;

CONSIDÉRANT QUE de nombreux arbres matures essentiels à la santé ont été coupés;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec, à la Ville de Laval et au REM une compensation financière réduisant de 50 % les taxes municipales et l'accès gratuit au REM pour toutes les résidences dans un rayon de 800 mètres des travaux du REM à Laval et ce, pour une durée de 5 ans.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Monique Sauvé, députée de Fabre

30 nov. 2021

Date de signature de l'extrait